

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 16 septembre 2010

L'an deux mil dix, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champillon s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Marc BEGUIN, Maire, en vertu de la convocation du 13 août 2010.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEGUIN Jean-Marc, LAUNER Martine, CREPIN Jean-Paul, MOUSQUET Sabine, ADAM Marie-Madeleine, HERR Régine, COUTURIER Anne, et ANDRIEUX Thierry.

Etaient absents excusés : Madame Jacqueline BROYE (de 19H à 20H, présente de 20H jusqu'à la fin du Conseil Municipal) et Messieurs Pascal COFFRE et Eric NEVEU

L'appel nominal étant terminé et les conseillers présents formant la majorité des membres pouvant valablement délibérer, le Président déclare la séance ouverte.
Madame Sabine MOUSQUET est élue secrétaire.

L'examen des points à l'ordre du jour s'engage alors :

2010.24: DESIGNATION DU NOUVEAU CORRESPONDANT-DEFENSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Melle Janick FREDY de son poste de conseillère municipale pour cause de déménagement hors de la commune, par lettre datée du 22 juin dernier, il convient de désigner un nouveau correspondant-défense car Melle FREDY occupait cette fonction depuis le 3 juin 2008 (Délibération N°2008-19).

- Vu la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,
- Vu le Code Général des collectivités territoriales,
- Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,
- Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un nouveau correspondant -défense pour la commune suite à la démission de Melle FREDY,
- Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,

Monsieur le Maire précise que le conseiller municipal chargé des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne à l'unanimité Madame Martine LAUNER, en tant que nouvelle correspondante défense de la commune.

2010.25: DECISION MODIFICATIVE

Afin de pouvoir rembourser le 1^{er} prêt relais TVA de 85.000€ contracté dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Jean Jaurès en attendant de recevoir le FCTVA pour les travaux en question (le 2^{ème} prêt étant de 80.000€), il convient que cette somme soit inscrite au budget.

Il convient d'effectuer la décision modificative suivante :

- 85.000€ du C/4581 « Dépenses sous mandat »
- + 85.000€ au C/1641 « Emprunts »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité**, cette décision modificative.

2010.26: RAPPORT ANNUEL 2009 SUR L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur l'élimination des déchets ménagers de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Le Conseil Municipal **prend connaissance** de ce rapport.

Divers :

Proposition d'un nouveau délégué titulaire pour Champillon au Syndicat de ramassage scolaire d'Hautvillers : Monsieur le Maire rappelle au Conseil que Melle FREDY était également déléguée titulaire au Syndicat de ramassage Scolaire d'Hautvillers avec Mme Sabine MOUSQUET pour CHAMPILLON, Mme Jacqueline BROYE étant quant à elle déléguée suppléante depuis la démission de Mr Philippe PETITJEAN du Conseil. Il convient donc de proposer un ou une remplaçante à Melle FREDY, à la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne qui désigne les délégués pour chaque commune membre du Syndicat. Mme Régine HERR se propose à ce poste et Monsieur le Maire indique donc que son nom sera transmis à la Communauté de Communes.

Contrats de ramassage des ordures ménagères dans la Communauté de Communes DE LA Grande Vallée de la Marne : L'échéance de ces contrats s'achevait au 30 septembre 2010, mais ce délai est reporté au 30 novembre en raison de l'appel d'offres infructueux (une société non retenue a intenté un recours au Tribunal administratif de la décision de la commission d'appel d'offre de la CCGVM et a gagné. De ce fait, il un nouvel appel d'offres a été lancé.

Modification du P.O.S : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de la municipalité élue en mars 2008 de transformer le P.O.S. actuel (Plan d'occupation des sols) en P.L.U. (Plan local d'urbanisme), une fois les travaux de la rue Jean Jaurès achevés. Avant de lancer ce projet d'envergure, il s'avère qu'il faudra sûrement effectuer une modification du P.O.S. prochainement, dans le cadre du projet d'extension de l'Hôtel-Restaurant le « Le Royal-Champagne ». Monsieur le Maire tiendra au courant le Conseil de l'avancée de ce projet.

Travaux rue Jean Jaurès : Monsieur le Maire informe les élus que des travaux de finition liés à l'aménagement de la rue Jean Jaurès (éclairage public place Pol Baudet et voirie-espaces verts) restent encore à faire, même si les travaux semblent achevés. Les dernières factures ne seront réglées que lorsque les travaux seront totalement achevés.

Travaux d'enduisages reportés : Monsieur le Maire indique à l'assemblée, qu'en raison des importantes fuites d'eau constatées principalement sur la toiture de l'atelier municipal, mais aussi de l'espace des Diablotins et à la Mairie, il s'avérerait plus qu'urgent d'entreprendre ces travaux en priorité, reportant de ce fait les dépenses d'enduisage de la rue de la République, la rue n'étant pas en mauvais état.

Travaux de peinture à la Mairie : Monsieur le Maire indique qu'il a demandé un devis à la société Génération Déco 51 de Reims pour repeindre le secrétariat de Mairie ainsi que le couloir de la Mairie (travaux faits il y a 16 ans, lors du réaménagement de la Mairie). Vu le montant élevé du devis (6.131,89€ H.T. soit 7.333,74€ T.T.C.), ces travaux sont mis en attente et pourraient être entrepris par le personnel communal ultérieurement.

Source de la Dhuy : Monsieur le Maire précise que le coût des travaux afin de pouvoir utiliser l'eau de la source de la Dhuy s'élève à 8.000€ H.T. Cette adduction d'eau sera difficile à mettre en place, vu la complexité de la législation sur l'eau.

Eau potable venant de Bisseuil : Monsieur le Maire informe le Conseil que l'eau potable utilisée à Champillon actuellement continue de provenir des sources du village, car en raison d'un problème de clapet, l'eau venant de Bisseuil ,dessert bien Dizy, mais n'alimente toujours pas Champillon et Saint-Imoges.

Candidature de nouvelles communes pour être membres de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne : Monsieur le Maire informe que les communes de Louvois et Ambonnay ont posé leur candidature pour adhérer à notre Communauté de Communes étant donné les désaccords au sein de la Communauté de Communes de la Côte des Noirs à laquelle ils appartiennent; D'autres communes membres de la même communauté de communes, tels Bisseuil et Tours-sur-Marne, pourraient bien faire de même ultérieurement. Ces candidatures montrent bien l'attrait de notre Communauté de Communes.

Lutte contre la criminalité : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a participé dernièrement à des réunions pour faire le point sur la lutte contre la criminalité, avec des représentants des administrations, des Maires et les nouvelles personnes qui sont à la tête des forces de l'ordre dans la circonscription (Communauté de Brigades d'Epervain, Aÿ et Dizy). Il précise que la nouvelle organisation de la gendarmerie et l'arrivée de ses nouveaux dirigeants sont conformes au souhait de proximité des élus. Il fait remarquer que les contrôles sur la traverse du village sont et seront désormais plus fréquents.

Défibrillateur : Monsieur le Maire indique au Conseil que la commune a fait l'acquisition cet été d'un défibrillateur qui est installé dans la cour de la Mairie. Une réunion publique d'information afin d'expliquer le fonctionnement de cet appareil a eu lieu à la salle « Henri Lagauche » le mercredi 8 septembre, où malheureusement, seulement une quinzaine de personnes étaient présentes.

Arrivée de la TNT : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la réunion publique qui aura lieu à l'Espace des Diablotins demain vendredi 17 septembre à 19H, en prévision de l'arrivée de la télé tout numérique dans la région le 28 septembre 2010.

Les Virades de l'Espoir à Champillon, le dimanche 26 septembre : Mme Sabine MOUSQUET rappelle à l'assemblée que la commune organise pour la 2^{ème} année consécutive des randonnées pédestres sur le village et ses environs (vignes et bois), ainsi qu'une randonnée cette année en V.T.T. Elle indique que toutes les bonnes volontés pour aider à cette organisation ce jour-là seront les bienvenues dès le matin à la salle « Henri Lagauche », car en raison des vendanges, beaucoup ont d'ores et déjà prévenus qu'ils ne pourront être présents. La chanteuse champillonnaise PATSY sera présente. Monsieur le Maire rassure tout le monde en informant que les vendanges seront terminées avant cette date pour la plupart des viticulteurs.

Ramassage des monstres : Mme Anne COUTURIER demande à Mr le Maire si un ramassage des monstres aura lieu en fin d'année, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Il lui répond qu'il aura lieu en décembre, les dates restant à fixer en fonction du planning des employés.

Marché de Noël Intercommunal à Champillon le dimanche 12 décembre : Cette année, il se déroulera à Champillon, à la salle « Henri LAGAUCHE » et sur son parking (place Pol Baudet) ainsi que sur la rue Jean Jaurès jusqu'à la Coopérative Vinicole. U arrêté de route barrée sera demandé au CONSEIL GENERAL afin de bloquer ce tronçon de rue le dimanche 12 décembre de 8H à 19H.

Ancienne pancarte publicitaire sur Champillon située près du restaurant « La Maison du Vigneron » à Saint-Imoges cachée par une bâche noire : Suite aux interrogations de certains viticulteurs notamment, Monsieur le Maire précise qu'il a demandé aux employés communaux de cacher l'ancienne pancarte par une bâche noire car elle est très abîmée. Prochainement, elle laissera place à une belle pancarte faisant la promotion de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne à laquelle appartient Champillon.

Plan de Champillon avec les coordonnées des viticulteurs du village : Monsieur le Maire indique qu'une réunion en Mairie, avec l'ensemble des viticulteurs du village, aura lieu après les vendanges, vraisemblablement en octobre, pour savoir si ils souhaitent que la commune réimplante un nouveau plan du village faisant la promotion des viticulteurs. Ce plan sera financé par les viticulteurs eux-mêmes, Des devis de sociétés, demandés par la Mairie, leur seront présentés.

Vendanges de la vigne communale : Monsieur le Maire précise qu'elle aura lieu le mercredi 22 septembre avec comme toujours, les enfants du village ainsi que les personnes handicapés du foyer d'Épernay. Vu le nombre important de bouteilles de champagne de la commune en stock à la Coopérative, Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'à partir de l'an prochain, la commune devrait vendre ses raisins au kilo à Nicolas Feuillate, via la coopérative afin de réduire les stocks.

Demande de Mme Jacqueline BROYE : Mme Jacqueline BROYE prend la parole pour demander à Monsieur le Maire si les attaches installées cet été pour accrocher les kakémonos publicitaires des concerts de « Musiques en Champagne » sur les lampadaires de la rue Jean Jaurès, vont être enlevées rapidement. Monsieur le Maire lui indique que le coût de la pose et de la dépose est élevé et qu'il réfléchira avec le personnel communal afin de répondre éventuellement à sa demande.

La réunion s'achève à 20H45.
